



Conseil d'administration du 30 novembre 2020

Membres en exercice : 54

Membres présents ou suppléés : 45

Membres ayant donné mandat : 1

Nombre de voix : 46

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 5

DELIBERATION n° 2020-16
APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2021

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 20 novembre 2020, s'est tenu par voie dématérialisée le 30 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts.
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'analyse du contrôleur budgétaire du 30 novembre 2020 ;
Considérant les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan annexés à la présente délibération ;

Sur proposition de la directrice par intérim de l'établissement,

Après un vote de 39 voix pour et 5 abstentions, le conseil d'administration approuve :

Article 1 :

- 1) Les autorisations budgétaires suivantes :
 - 20 ETP et 20 ETPT sous plafond,

 - 2 731 094 € d'autorisation d'engagement dont :
 - 1 229 800 € en enveloppe de personnel
 - 772 294 € en enveloppe de fonctionnement
 - 150 000 € en enveloppe d'intervention
 - 579 000 € en enveloppe d'investissement

- 2 603 694 € de crédits de paiement dont :
 - 1 229 800 € en enveloppe de personnel
 - 644 894 € en enveloppe de fonctionnement
 - 150 000 € en enveloppe d'intervention
 - 579 000 € en enveloppe d'investissement
- 2 800 000 € de prévision de recettes
- 196 306 € de solde budgétaire

- 2) Les prévisions comptables suivantes :
- 196 306 € d'abondement de la trésorerie
 - 385 306 € de résultat patrimonial
 - 475 306 € de capacité d'autofinancement
 - 817 234 € de niveau final de trésorerie

Article 2 :

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération.

Article 3 :

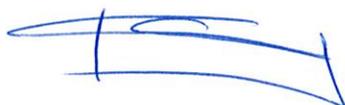
La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc en Barrois, le 1^{er} décembre 2020

La directrice par intérim

Le président du conseil d'administration

Véronique GENEVEY



Nicolas SCHMIT





Conseil d'administration du 30 novembre 2020

NOTE DE L'ORDONNATEUR BUDGET INITIAL 2021

La lecture de cette note nécessite de se référer en parallèle aux tableaux de présentation de gestion budgétaire et comptable public (GBCP) du budget rectificatif 2020 de l'établissement fourni en annexe.

1 Stratégie globale pour 2021

En 2021, l'établissement poursuit son installation avec le recrutement de 10 ETP permettant à l'équipe technique de doubler son effectif. Ainsi les missions telle que pourront être déployées au cours de cette année.

L'installation de l'équipe technique sur Arc en Barrois nécessite la réalisation de travaux sur le siège : dès récupération du rez-de-chaussée, puis après réalisation de travaux au 2^{ème} étage pour transformer l'actuel grenier et espace de travail et de réunion.

L'année 2021 permettra le lancement d'études dites prioritaires nécessitant un budget dédié conséquent.

L'établissement public déploiera sa stratégie d'intervention auprès des porteurs de projets apportant une réponse aux attentes du territoire et des 95 communes adhérentes.

Le plan de relance impulsé par le gouvernement comporte un volet destiné à l'investissement

Il est rappelé que le CA doit se prononcer sur les tableaux 1 (1^{er} cadre), 2, 4 et 6 (1^{er} cadre).

Les autres tableaux sont fournis à titre d'information.

2 Autorisations d'emplois

Tableau 1 GBCP

La pré-notification du Ministère de tutelle est de 20 ETP et 20 ETPT pour l'année 2021. Ainsi l'équipe technique et administrative actuelle va être renforcée de 10 ETP.

L'organigramme suivant récapitule les postes actuellement pourvus (en bleu) et ceux à pourvoir pour 2021 (en rose). Cet organigramme évoluera de façon importante d'ici 2022 puisqu'il est prévu de recruter de nouveau 10 ETP supplémentaires pour 2022.

Le renforcement en postes en 2021 portera sur :

- L'arrivée du directeur en 2021,
- Le secrétariat général : l'année 2021 a révélé la fragilité de l'effectif du Parc national sur le secrétariat général puisqu'une seule personne en plus de la directrice par intérim avait la charge de la gestion budgétaire et comptable de l'établissement, ainsi que le suivi des ressources humaines et les questions de logistique,
En 2021, le renforcement prévu concerne le recrutement d'un personnel sur les ressources humaines et d'un personnel complémentaire sur la comptabilité,
- L'accompagnement des communes et des partenaires : un poste en ingénierie financière ainsi qu'un poste sur l'accompagnement des communes adhérentes,
- Le renforcement des chargés de mission thématiques : recrutement d'un agent « forêt – chasse », un agent « agriculture durable » et un agent « patrimoine naturel » ,
- Création d'une cellule police : recrutement d'un chargé de mission police ainsi qu'un garde moniteur pour compléter l'action des agents ONF sur le territoire du cœur hors forêts publiques.

La date de recrutement influera sur les ETPT consommés sur l'année 2021 : un recrutement au 1^{er} janvier consommera 12 mois soit 1 ETPT, alors qu'un recrutement en cours d'année – par exemple en avril – consommera 9 mois soit 0.75 ETPT.

Le tableau 1 a été construit en ajustant les ETPT en fonction de date estimée d'arrivée pour chacun des 10 nouveaux recrutements. Une estimation des recrutements sur des postes de fonctionnaires et de contractuels a aussi été faite en fonction des profils recherchés.

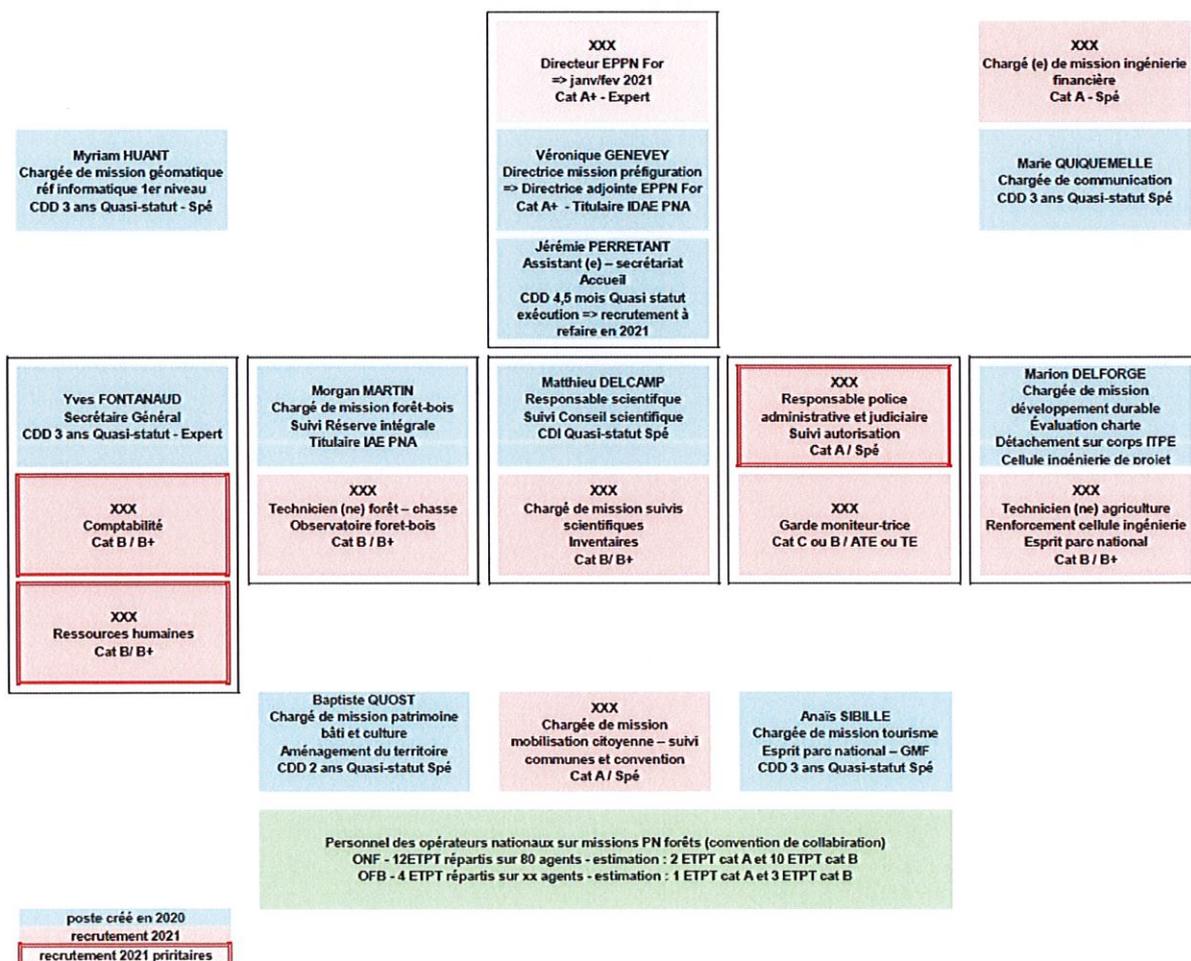
Les mois d'emplois saisonniers présentés dans le tableau 1 permettront de recruter en période estivale du personnel pour réaliser des missions d'animation et de sensibilisation aux patrimoines naturels et culturels sur le territoire. Il est envisagé un recrutement non pérenne de 10 mois (février à novembre) pour renforcer le travail nécessaire de l'établissement public pour la mise en place des observatoires programmés dans la charte du Parc national.

La masse salarial estimée pour les 10 postes actuels augmenté des 10 recrutements à venir a été calculée de la façon suivante :

- Salaires annuels des 10 personnels déjà en place
- Estimation des salaires annuels suivant les catégories (A ou B) des personnels à recruter et ramené au prorata de la durée effective de présence de chacun des 10 agents.
- Une enveloppe complémentaire pour la prise en charge des ARE et des autres dépenses liées aux actions sociales et prestations sociales

L'enveloppe des dépenses en personnel s'élève à 1 229 800 euros, telle que détaillée dans le tableau 1. Ce montant est repris dans les différents tableaux GBCP du BI 2021

ORGANIGRAMME 2021 V1 – Parc national de forêts
version oct 2020



3 Autorisations budgétaires

Tableau 2 et 3 GBCP

3-1 Enveloppe « personnel »

L'enveloppe personnel est de **1 229 800 euros en AE et en CP**.

La nette variation par rapport au budget rectificatif de 2020 s'explique par le recrutement de 10 agents supplémentaires, ainsi que le recrutement d'emplois saisonniers et non pérenne.

L'enveloppe du personnel est répartie par destination dans le tableau 3.

3-2 Enveloppe « fonctionnement »

Les montants de cette enveloppe relèvent du fonctionnement courant de l'établissement public :

Coût des fluides, fournitures, frais de déplacement, location des véhicules électriques et hybrides ...

Il convient de noter une augmentation due par un programme d'étude important pour 2021 : année consacrée à la réalisation d'études identifiées comme prioritaires dans la charte (160 250 euros – montant intégré dans l'enveloppe fonctionnement).

Liste des études et prestations identifiées pour 2021 :

Prestation pour mise en place du logiciel EVA
Inventaires RI
Cartographie des sensibilités paysagères
Lidar et analyse archéologie et forêt
Guide recommandation architecturale
Réalisation d'une mallette pédagogique architecture
Analyses de sol (pour RUC COP + autres)
Etude des projets agricoles émergents par groupe d'étudiants
Animation étude eau et agriculture durable du chatillonnais
Accompagnement par ARDEAR sur transmission exploitations agricoles
Etude conservation abeille noire
Etudes et animation sur ex RN de Chalmessin
Animation sites Natura 2000

En 2021 l'établissement public entend signer un bail pluriannuel avec la commune d'Arc-en-Barrois, ce qui n'a pas été possible sur le budget initial de 2020 : il convient en effet d'engager les autorisations d'engagement nécessaire pour la durée totale du bail, et la dotation en AE ne le permettait pas en 2020. Pour cette année, il est envisagé un bail sur 6 ans (2021- 2026), soit un besoin en AE de 180 000 €, avec seulement une dépense en CP de 30 000 € (loyer annuel).

L'enveloppe de fonctionnement est répartie par destination dans le tableau 3.

Le fonctionnement courant est centralisé sur la ligne « fonctionnement de l'établissement » et les différentes études affectées aux différentes destinations.

Le montant global de l'enveloppe de fonctionnement du BI 2021 s'élève à :

772 294 € en AE et 644894 € en CP.

La différence de montant s'explique par le bail de location du siège ainsi que par les locations des véhicules électriques et hybrides pour lesquels les AE sur 3 ans ont été engagées en 2020 et seuls sont nécessaires des CP pour 2021.

3-3 Enveloppe « intervention »

Le budget « intervention » est arrêté à **150 000€ en AE et en CP** au budget initial 2021.

Cette première année de subvention pour les projets de territoire fera l'objet de la consolidation de la stratégie d'intervention de l'établissement public et permettra de répondre aux sollicitations des porteurs de projets pour des actions en cœur et en aire d'adhésion du Parc national de forêts.

3-4 Enveloppe « investissement »

Les investissements programmés en 2021 sont de plusieurs ordres :

Travaux d'aménagement au siège du Parc national : la mise à disposition en l'état des locaux du rez-de-chaussée et du 2^{ème} étage, tel que le prévoyait le dossier présenté par la commune d'Arc en Barrois impose la réalisation de certains travaux pris en charge pour partie par la commune (travaux de gros œuvre dont la réfection entière de la toiture). Des travaux d'aménagement des bureaux nécessaires pour pouvoir accueillir l'équipe du Parc national sont néanmoins à prendre en charge par l'établissement public : il s'agit de travaux de cloisonnement de bureaux, d'aménagement de la partie « restauration » et de l'accueil en rez-de-chaussée, du câblage informatique du rez-de-chaussée et du deuxième étage, de l'aménagement d'une salle de réunion au 2^{ème} étage.

Pour pouvoir bénéficier d'un accès « handicapé » à l'ensemble des niveaux (seul le rez-de-chaussée est actuellement accessible), l'établissement public souhaite pouvoir aménager un ascenseur pour le bâtiment.

Ces travaux ainsi que les honoraires d'architectes qui sont liés se montent à 469 000 € font l'objet d'une demande de subvention fléchée auprès du MTE de 64% du montant global. La subvention affichée dans le budget initial est de 300 000 € en AE et en CP.

Le financement complet nécessite donc un autofinancement de l'établissement public de 169 000 € (36%)

Autres besoins en investissement : achat de mobilier et de matériels informatiques et divers, achats de licences informatiques. Le montant total de ces besoins en investissement s'élève à 110 000 € en AE et en CP et seront financés par l'établissement public dans le cadre de la contribution OFB.

Le montant total de l'enveloppe investissement du BI 2021 est donc de 579 000 € en AE et en CP.

3-5 Recettes

Les recettes s'établissent de la façon suivante :

2 500 000 € de dotation de l'OFB en AE et en CP

300 000 € en AE et en CP de recettes fléchées du MTE pour les travaux sur le siège du Parc national.

D'autres recettes ne sont pas inscrites dans ce budget initial et seront intégrées au budget rectificatif 2021 :

Budget du plan de relance non formalisé à ce jour et portant sur des actions que pourrait porter l'établissement public sur les deux prochaines années pour un montant de 1,7 M€ :

- Campagne de signalétique du Parc national (limites du cœur et de la réserve intégrale, communes du Parc national, panneaux routiers, aménagement des portes du cœur et sentiers d'interprétation)
- Travaux de restauration des cibles patrimoniales (marais tufeux et pelouses sèches en particulier)

De même, une recherche de financement complémentaire auprès du Réseau rural permettra éventuellement en 2021 de lancer d'autres études structurantes pour le territoire du Parc national.

4- Equilibre financier

Tableau 4 GBCP

Les éléments du tableau « équilibre financier » permettent de totaliser les opérations budgétaires et autres ayant un impact en positif ou en négatif sur la trésorerie de l'établissement.

Par différence, entre les deux, on détermine la variation nette de trésorerie sur l'exercice : celle-ci se monte à + 196 306 € pour l'exercice 2021

5 – Situation patrimoniale

Tableau 6 GBCP

Le projet de budget initial 2021 fait apparaître une capacité d'autofinancement de 475 306 €.

Le niveau de trésorerie se décompose de la façon suivante :

329 524 € proviennent du compte financier 2019 du GIP

291 404 € de fond de roulement prévisionnel du BR 2020

196 306 de fond de roulement du BI 2020 €.

Le niveau de trésorerie en fin d'exercice 2021 s'élèverait à 817 234 €.

Les montants du fond de roulement et la capacité d'autofinancement permettent à l'établissement public d'autofinancer ses dépenses d'investissement à hauteur de 279 000 € pour un montant global de 579 000 €.

6- Plan de trésorerie

Tableau 7 GBCP

Le tableau fait apparaître les recettes et les dépenses prévisionnelles mois par mois.

Ainsi il est demandé un versement de la contribution de l'OFB en 5 fois, selon le calendrier présenté dans le tableau 7. Il est demandé le versement des crédits fléchés en fin d'année pour permettre de payer les travaux qui seront réalisés en cours d'année.

Compte tenu de la trésorerie initiale et des différents encaissements au long de l'année, les décaissements prévisionnels pourront bien se réaliser sans risque de rupture tout au long de l'année (voir en bas de tableau le niveau de trésorerie mensuel – solde cumulé)

7- Opération fléchée

Tableau 8.

Ce tableau détaille l'opération fléchée en dépense concernant les travaux du siège : un financement fléché de l'Etat de 300 000 € et ainsi qu'un autofinancement de l'établissement public de 169 000 €.

8- Synthèse budgétaire et comptable

Tableau 10 GBCP

Ce tableau rassemble les différents éléments mentionnés dans les autres tableaux.

Il indique en dernière partie le reste à payer d'un montant de 127 400 € : ce sont les crédits de paiement à solliciter les années suivantes pour honorer les engagements pluriannuels de 2020 et 2021 – à savoir les CP pour les locations longue durée des véhicules et les CP pour le loyer annuel des locaux de l'établissement public.

Véronique GENEVEY

Directrice par interim

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	20	0	20
Rappel du plafond d'emploi notifié par le responsable de programme (ETPT)	20		

NB. Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	20	1 229 800,00	0	0	20	1 229 800,00
1 - TITULAIRES	7,65	520 000,00	0	0	7,65	520 000,00
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme)	7,65	520 000,00			7,65	520 000,00
* Titulaires organisme					0	0,00
2 - CONTRACTUELS	12,35	660 000,00	0	0	12,35	660 000,00
* Contractuels de droit public	12,35	660 000,00	0	0	12,35	660 000,00
Contractuels sous statut :	11,55	610 000,00	0	0	11,55	610 000,00
SCDI	1	60 000,00			1	60 000,00
SCDD	10,55	550 000,00			10,55	550 000,00
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,8	50 000,00			0,8	50 000,00
* Contractuels hors quasi statut	0	0,00	0	0	0	0,00
SCDI					0	0,00
SCDD					0	0,00
3 a) - CONTRATS AIDES			0	0	0	0,00
3 b) - APPRENTIS			0	0	0	0,00
3 c) - Services civiques			0	0	0	0,00
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		49 800,00		0		49 800,00
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		13 600,00				13 600,00
Action sociale et prestations sociales (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		36 200,00				36 200,00
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport)						0,00
Ligne d'ajustement						0,00

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE+CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	ETPT	Dépenses de fonctionnement (*)
EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (4 + 5)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME		
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME		

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES												Total
	Personnel			Fonctionnement			Intervention (le cas échéant)			Investissement			
	AE	CP	CP	AE	CP	CP	AE	CP	CP	AE	CP	CP	
1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire	149 570	149 570	65 000	65 000	30 000	30 000	30 000	-	244 570	244 570	244 570	244 570	
1-1 Acquisition de connaissances	75 708	75 708	65 000	65 000	30 000	30 000	30 000	-	140 708	140 708	140 708	140 708	
1-2 Administration et diffusion des connaissances	49 241	49 241							79 241	79 241	79 241	79 241	
1-3 Contribution à des programmes de recherche	24 621	24 621							24 621	24 621	24 621	24 621	
2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel	168 036	168 036	100 000	100 000	-	-	-	-	268 036	268 036	268 036	268 036	
2-1 Surveillance du territoire, et des usages	110 793	110 793	100 000	100 000					110 793	110 793	110 793	110 793	
2-2 Activités de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux	44 933	44 933							144 933	144 933	144 933	144 933	
2-3 Activités de gestion et de restauration de patrimoines culturels et paysager	12 310	12 310							12 310	12 310	12 310	12 310	
3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	265 287	265 287	50 000	50 000	80 000	80 000	20 000	20 000	415 287	415 287	415 287	415 287	
3-1 Agriculture	51 088	51 088	37 000	37 000					88 088	88 088	88 088	88 088	
3-2 Sylviculture	55 396	55 396							55 396	55 396	55 396	55 396	
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, loisirs et accès à la nature	30 776	30 776							30 776	30 776	30 776	30 776	
3-4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche et la pêche de loisir	20 312	20 312							20 312	20 312	20 312	20 312	
3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	55 396	55 396	13 000	13 000	50 000	50 000	50 000	20 000	118 396	118 396	118 396	118 396	
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux	6 155	6 155			30 000	30 000	30 000		36 155	36 155	36 155	36 155	
3-7 Pêche professionnelle en milieu marin													
3-8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	12 310	12 310							12 310	12 310	12 310	12 310	
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changements climatiques	18 465	18 465							18 465	18 465	18 465	18 465	
3-10 Autres actions de développement durable (déchets, APA, santé...)	15 388	15 388							15 388	15 388	15 388	15 388	
4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	192 656	192 656	86 500	86 500	30 000	30 000	20 000	20 000	329 156	329 156	329 156	329 156	
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	54 165	54 165			10 000	10 000	10 000		64 165	64 165	64 165	64 165	
4-2 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics	76 939	76 939							76 939	76 939	76 939	76 939	
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	12 310	12 310							12 310	12 310	12 310	12 310	
4-4 Outils de communication de l'EPN	49 241	49 241	86 500	86 500	10 000	10 000	10 000	20 000	145 741	145 741	145 741	145 741	
5 Piloter la politique du Parc national	110 793	110 793	7 000	7 000	10 000	10 000	10 000	-	127 793	127 793	127 793	127 793	
5-1 Animation et évaluation de la charte	43 086	43 086	7 000	7 000	10 000	10 000	10 000		60 086	60 086	60 086	60 086	
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	36 931	36 931							36 931	36 931	36 931	36 931	
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales	30 776	30 776							30 776	30 776	30 776	30 776	
6 Gérer l'établissement public	343 458	343 458	463 794	463 794	536 394	536 394	536 394	536 394	1 346 252	1 346 252	1 218 652	1 218 652	
6-1 Management général	68 938	68 938							68 938	68 938	68 938	68 938	
6-2 Gestion financière	68 938	68 938							68 938	68 938	68 938	68 938	
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	81 248	81 248	463 794	463 794	336 394	336 394	336 394	79 000	624 042	624 042	496 642	496 642	
6-4 Gestion des ressources humaines	12 310	12 310							12 310	12 310	12 310	12 310	
6-5 Immobilier /logistique	112 024	112 024						460 000	572 024	572 024	572 024	572 024	
TOTAL	1 229 800	1 229 800	772 294	772 294	150 000	150 000	150 000	579 000	2 731 094	2 731 094	2 603 094	2 603 094	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B												196 305,97	

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Il est demandé de n'inscrire qu'un seul chiffre par ligne correspondant à une même recette par origine. Cela permet d'éviter qu'une même origine s'impute sur deux colonnes de recettes, ce qui rend la lecture du tableau plus complexe.

RECETTES	
Recettes globalisées	Recettes fléchées

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021		Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021		
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	0,00	0,00	0,00	291 404,00	-95 098,00	196 306,00		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>		<i>0,00</i>				<i>0,00</i>			<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget annexe (CBN Parquerolles)</i>		<i>0,00</i>				<i>0,00</i>			<i>dont Budget annexe (CBN Parquerolles)</i>
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;			0,00			0,00			Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;
Nouveaux prêts (capital) (b1) ;			0,00			0,00			Remboursements de prêts (capital) (b2) ;
Dépôts et cautionnements (b1)			0,00			0,00			Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			0,00			0,00	0,00		Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)			0,00			0,00			Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	0,00	0,00	0,00	0,00	291 404,00	-95 098,00	196 306,00		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	291 404,00	291 404,00	-95 098,00	196 306,00	0,00	0,00	0,00		PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			<i>196 306,00</i>	<i>196 306,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	291 404,00	291 404,00	-95 098,00	196 306,00	291 404,00	-95 098,00	196 306,00		TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021		Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021
Personnel	506 900	506 900	722 900,00	1 229 800	Subventions de l'Etat	1 631 557	1 631 557	868 443,00	2 500 000
dont charges de pensions civiles*			0,00		Dont contribution versée par l'CFB	1 500 000	1 500 000	1 000 000,00	2 500 000
					Facilité affectée			0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	535 912	535 912	198 982,00	734 894	Autres subventions			0,00	
Intervention (le cas échéant)	0	0	150 000,00	150 000	Autres produits			0,00	
TOTAL DES CHARGES (1)	1 042 812	1 042 812	1 071 882,00	2 114 694	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 631 557	1 631 557	868 443,00	2 500 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	588 745	588 745	-203 439,00	385 306	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0,00	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 631 557	1 631 557	868 443,00	2 500 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 631 557	1 631 557	868 443,00	2 500 000

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	588 745	588 745	-203 439,00	385 306
- Solutions aux amortissements, dépréciations et provisions	90 659	90 659	-659,00	90 000
+ Révisés sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
+ quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			0,00	
	679 404	679 404	-204 098,00	475 306

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021		Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0,00	0	Capacité d'autofinancement	679 404	679 404	-204 098,00	475 306
					Financement de factif par l'Etat			300 000,00	300 000
					Financement de factif par des tiers autres que l'Etat			0,00	
Investissements	388 000	388 000	191 000,00	579 000	Autres ressources			0,00	
Remboursement des dettes financières			0,00		Augmentation des dettes financières			0,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	388 000	388 000	191 000,00	579 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	679 404	679 404	95 902,00	775 306
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	291 404	291 404	-95 098,00	196 306	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	0	0,00	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	Dernier BR 2020	Prévision d'exécution 2020	Variation prévision d'exécution / BI	BI 2021
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	291 404	291 404	-95 098,00	196 306
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	0	0	0,00	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	291 404	291 404	-95 098,00	196 306
Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	0	0	-169 000,00	-169 000
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	291 404	291 404	196 306,00	487 710
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-329 524	-329 524	0,00	-329 524
Niveau final de la TRESORERIE	620 928	620 928	196 306,00	817 234

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	620 928,00	725 928,00	580 928,00	1 095 928,00	915 928,00	1 210 928,00	1 036 128,00	891 128,00	1 246 128,00	1 101 128,00	1 206 128,00	962 128,00	11 593 336,00
ENCAISEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	500 000,00	0,00	700 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	500 000,00		700 000,00		500 000,00			500 000,00		300 000,00			2 500 000,00
Autres financements de l'Etat													0,00
Fiscalité affectée													0,00
Autres financements publics													0,00
Recettes propres													0,00
Recettes budgétaires filchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Financements de l'Etat filchés											300 000,00		300 000,00
Autres financements publics filchés													0,00
Recettes propres filchées													0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts, encasements en capital													0,00
Prêts - encasement en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
- Autres encasements d'opérations non budgétaires													0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA encasée													0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - encasements													0,00
A. TOTAL	500 000,00	0,00	700 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00
DECAISEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	360 000,00	145 000,00	185 000,00	145 000,00	205 000,00	174 800,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00	195 000,00	145 000,00	144 894,00	2 134 894,00
Personnel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	129 800,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	1 229 800,00
Fonctionnement	150 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	44 894,00	644 894,00
Intervention	50 000,00				50 000,00				50 000,00				150 000,00
Investissement	60 000,00		40 000,00		10 000,00								110 000,00
Dépenses liées à des recettes filchées	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 000,00	0,00	469 000,00
Personnel													0,00
Fonctionnement												0,00	0,00
Intervention													0,00
Investissement	35 000,00			35 000,00							399 000,00		469 000,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital													0,00
Prêts - décaissements en capital												0,00	0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires													0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA décaissée													0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - décaissements													0,00
B. TOTAL	395 000,00	145 000,00	185 000,00	180 000,00	205 000,00	174 800,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00	195 000,00	145 000,00	144 894,00	2 603 894,00
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	105 000,00	-145 000,00	515 000,00	-180 000,00	285 000,00	-174 800,00	-145 000,00	355 000,00	-145 000,00	105 000,00	-244 000,00	-144 894,00	196 306,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	725 928,00	580 928,00	1 095 928,00	915 928,00	1 210 928,00	1 036 128,00	891 128,00	1 246 128,00	1 101 128,00	1 206 128,00	962 128,00	817 234,00	

Vanabon de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.
Travaux du siège uniquement

	Antérieures à 2021 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		0	169 000	169 000	169 000	
Recettes fléchées (b)	0	300000	0	0	0	300000
Financements de l'État fléchés		300 000 €				300000
Autres financements publics fléchés		- €				0
Recettes propres fléchées		- €				0
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	0	300000	0	0	0	300000
Personnel						
AE=CP						0
Fonctionnement						
AE						0
CP						0
Intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE		300 000				300 000
CP		300 000				300 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0	0	0	0	0	0
<i>Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)</i>						
<i>Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.</i>						
Autofinancement des opérations fléchées (d)		169 000				169 000
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	0	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000

B - Prévisions des recettes

Operation	Nature	Prévisions 2021		Prévisions 2022	
		Financement de l'Etat (18)	Encaissements anticipés en 2021 (19)	Encaissements prévus en 2022 (20)	Encaissements prévus en 2023 (21)
Dop. 1	Financement de l'Etat**	18.000,00	18.000,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 1	18.000,00	18.000,00	0,00	0,00
Dop. 2	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 2	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 3	Financement de l'Etat**	18.000,00	18.000,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 3	18.000,00	18.000,00	0,00	0,00
Dop. 4	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 4	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 5	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 5	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 6	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 6	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 7	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 7	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 8	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 8	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 9	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 9	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 10	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 10	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 11	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 11	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 12	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 12	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 13	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 13	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 14	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 14	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 15	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 15	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 16	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 16	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 17	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 17	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 18	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 18	0,00	0,00	0,00	0,00
Dop. 19	Financement de l'Etat**	0,00	0,00		
	Autres financements				
	Autres financements**				
	Total Dop. 19	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Total Financement de l'Etat	222.272,27	222.272,27	0,00	0,00
	Total autres publics	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total autres	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	222.272,27	222.272,27	0,00	0,00

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, transferts affectés, financements de l'Etat décaissés
 *** Autres financements publics et autres financements publics décaissés
 **** Recettes propres et recettes propres décaissées

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2021		
Niveau x initiau x	1	Niveau initial de restes à payer (dernier BR 2020)	64 200	
	2	Niveau initial du fonds de roulement (dernier BR 2020)	291 404	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement (dernier BR 2020)	-329 524	
	4	Niveau initial de la trésorerie (dernier BR 2020)	620 928	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (dernier BR 2020)		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (dernier BR 2020)	620 928	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	2 731 094	
	6	Résultat patrimonial	385 306	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	475 306	
	8	Variation du fonds de roulement	196 306	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		196 306
	12.a	Recettes budgétaires		2 800 000
	12.b	Crédits de paiement ouverts		2 603 694
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		0	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		196 306	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		0	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		196 306	

	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	0
	16	Variation des restes à payer	127 400
Niveau x finaux	17	Niveau final de restes à payer	191 600
	18	Niveau final du fonds de roulement	487 710
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-329 524
	20	Niveau final de la trésorerie	817 234
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	817 234
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	